

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

18 Mai 1881

Dossier concernant un tableau de
feu Mr Charles Pauli, acquis
pour le Musée Moderne.

no 2087

I. G. 2832.

NUMÉRO
D'ORDRE.

DATE
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

J. G. 2832 en dépôt au ministère des aff. économiques (hôtel du ministre. mai 1919)

2087
Tableau de Mr Ch. Pauli.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2007

Brux. 29 Mai 1881

à M^{re} le Ministre
des Intérieurs

Satisfaisant au
désir exprimé par votre
lettre du 18 de ce mois
chef de Bureau-Arts,

La Cour-Dir. des Musées N^o 20006, nous avons
royaume de Peinture et de Sculpture et de l'honneur de vous adresser
Sculpture certifié qu'une le certificat ci-joint
tableau de feu M^{re} Charles
Pauli, intitulé: Paysage constatant qu'un tableau
d'automne, fait partie de feu M^{re} Ch. Pauli,
des Collections des dits intitulé: Paysage
Musées.

Bruxelles, le 29 Mai 1881 des Collections des dits intitulé: Paysage
d'automne, fait partie

Le Président de l'Etat.

Le Secrétaire

Agg.

Le Président

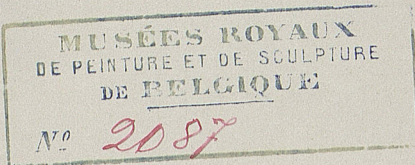
Le Secrétaire.

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 200.06.....

Bruxelles, le 18 Mai 1881



Messieurs,

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

J'ai l'honneur de vous envoyer,
pour être placé dans les galeries du
Musée royal de peinture et de sculpture,
une œuvre "Paysage d'Automne" de
feu M. Ch. Pauli, qui m'a paru
digne à tous égards de cette place,
le Musée ne possédant d'ailleurs
aucune autre toile de cet artiste
distingué.

Je vous prie de vouloir bien m'en
voyer le certificat d'usage constatant
que cette œuvre d'art fait partie
des collections de l'Etat.

Agnez, Messieurs, l'assurance de
ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
Le Secrétaire général,
M. Lepoint

A la Commission directrice des Musées
royaux de peinture et de sculpture.